



Sensibilisation des patients à l'impact des médicaments sur la santé et l'environnement

Guide d'accompagnement des affiches

1. Contexte de la démarche

Cette démarche s'inscrit dans un contexte régional et national, notamment du **Plan Régional Santé Environnement (PRSE 4)** et de la **planification écologique du système de santé**.

Une étude régionale menée en Normandie auprès de **12 Maisons de Santé Pluriprofessionnelles (MSP) et Pôles de Santé Libéraux Ambulatoires (PSLA)** a permis de quantifier l'empreinte carbone de la médecine de ville et d'identifier les principaux leviers d'action.

Éléments clés :

- Le **système de santé représente environ 8 % des émissions nationales de gaz à effet de serreⁱ**.
- La **médecine de ville contribue à hauteur de 23 %** de ces émissions.

Dans les MSP/PSLA étudiées en Normandie :

- les **médicaments représentent en moyenne 40 % des émissions totales**,
- les **dispositifs médicaux 16 %**,
- les **déplacements (patients et professionnels) près de 30 %**.

Ces résultats montrent que **les pratiques de prescription, de délivrance et d'usage des médicaments constituent un levier majeur**, à la fois pour réduire l'impact environnemental du système de santé et pour améliorer la pertinence des soins.

Les **cabinets médicaux et les pharmacies d'officine** occupent ainsi une **position stratégique** : ils sont à la fois **acteurs des soins** et **lieux privilégiés de sensibilisation des patients**.

2. Objectifs des affiches dans ce contexte

Les affiches ont pour vocation de :

- traduire ces constats scientifiques en messages simples et accessibles,
- sensibiliser les patients sans culpabilisation,
- soutenir les professionnels dans leurs démarches d'**éco-prescription**, de **prévention** et de **juste soin**.

Elles participent à une approche **One Health – Une seule santé**, en rappelant que **préserver l'environnement contribue directement à préserver la santé humaine**.

3. Logique et articulation des affiches

Les affiches forment un **parcours pédagogique progressif**, en cohérence avec les études et travaux régionauxⁱⁱ.

Toutefois, les cinq affiches ne doivent pas nécessairement être présentées ensemble : les professionnels restent libres de choisir celles qu'ils souhaitent afficher, en fonction de leurs priorités, de leur espace d'accueil et du message qu'ils souhaitent mettre en avant auprès des patients.

Affiche 1 – « Médicaments non utilisés : je peux agir »

MÉDICAMENTS NON UTILISÉS : JE PEUX AGIR
Je protège ma santé et préserve la planète

En Normandie :
301 tonnes / an de médicaments non utilisés sont collectées en pharmacies.
Ce qui représente :
55 millions € / an soit le budget de la culture en Normandie
11 900 tonnes de CO₂ / an soit 6000 allers-retours en avion Paris/New-York

Je ne jette pas mes médicaments à la poubelle ou dans les toilettes
Ils peuvent :
• Polluer durablement les sols et l'eau.
• Contaminer les plantes et les poissons.
• Avoir un impact sur la santé humaine.

Les bons gestes
J'informe mon médecin des médicaments qui restent chez moi.
Le médecin pourra adapter mes prescriptions, éviter les doublons et donc réduire le gaspillage.
Je rapporte régulièrement mes médicaments non utilisés en pharmacie.
Même les traitements entamés.

J'en parle avec mon médecin, mon pharmacien ou mon infirmier.

En savoir plus :

omed, ARS, URPS, URML, France Assurés Santé, GPTS PLATEAU EST

Cette affiche fait référence aux résultats d'une **étude sur les Médicaments Non Utilisés (MNU) réalisée en région Normandieⁱⁱⁱ**, qui a mis en évidence le volume, la typologie et les motifs liés aux médicaments non utilisés ainsi que leurs impacts environnementaux.

Elle permet de :

- donner des ordres de grandeur concrets (émissions de CO₂, pollution des sols et de l'eau),
- rappeler pourquoi les médicaments ne doivent pas être jetés avec les déchets ménagers,
- valoriser le rôle des professionnels de santé dans l'adaptation des prescriptions.

Message clé : Cette affiche sert de point d'entrée factuel et pédagogique, pour amorcer le dialogue.

Affiche 2 – « Le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas »

LE MEILLEUR DÉCHET EST CELUI QU'ON NE PRODUIT PAS



Je renouvelle seulement les médicaments que je prends.

J'en parle avec mon pharmacien.

J'informe mon médecin si j'arrête un médicament
ou si j'ai des effets indésirables.

Le médecin peut ajuster mon traitement.



Cette affiche fait le lien avec les enseignements de l'étude montrant que **le volume de médicaments prescrits et délivrés est un facteur central de l'empreinte carbone.**

Elle met en avant :

- la juste prescription,
- l'ajustement des traitements,
- la limitation des renouvellements inutiles,
- l'acceptation de médicaments équivalents ou moins polluants lorsque cela est possible.

Message clé : Mieux prescrire et mieux utiliser les médicaments, c'est bénéfique pour le patient, le système de santé et l'environnement.

Affiche 3 – « Le bon traitement, ce n'est pas toujours un médicament »

LE BON TRAITEMENT, CE N'EST PAS TOUJOURS UN MÉDICAMENT



Je me déplace à pied ou à vélo.
Je cuisine mes repas moi-même avec des produits frais locaux.
Je me couche à heures fixes.
Je passe du temps à l'extérieur, en milieu naturel.

Le plus souvent, ça soigne déjà.

J'en parle lors de ma consultation.



Cette affiche est en cohérence avec l'un des rôles majeurs identifiés pour les MSP/CPTS/PSLA : être **au cœur de la prévention, de la promotion de la santé et du juste soin.**

Elle valorise :

- les approches non médicamenteuses,
- l'hygiène de vie,
- l'activité physique,
- la gestion du stress et le lien avec la nature.

Message clé : La prévention et les alternatives non médicamenteuses sont des leviers souvent sous-estimés.

LE MÉDICAMENT, UN IMPACT CARBONE



Certains médicaments polluent plus que d'autres.

Une boîte de médicament, c'est en moyenne 2,8kg de CO₂, équivalent à 13km en voiture.

Soigner reste essentiel.

Certains médicaments émettent moins de gaz à effet de serre.

Mon médecin et mon pharmacien peuvent m'accompagner vers des soins tout aussi efficaces et plus durables.



Affiche 4 – « Le médicament : un impact carbone »

Cette affiche sensibilise les patients à l'**empreinte carbone du médicament**, liée à l'ensemble de son cycle de vie : fabrication, conditionnement, transport, usage et fin de vie.

Sans remettre en cause son intérêt médical, elle vise à :

- révéler un impact carbone encore peu connu,
- donner des **ordres de grandeur concrets** (équivalences en CO₂),
- ouvrir le dialogue sur les choix thérapeutiques et les usages, sans culpabilisation.

Message clé : Le médicament soigne, mais il génère aussi des émissions de gaz à effet de serre. Quand c'est possible, des ajustements (bon usage, alternatives, quantités adaptées) permettent de réduire cet impact, **sans nuire à la santé**.

Affiche 5 – « Le médicament : un impact environnemental »

LE MÉDICAMENT, UN IMPACT ENVIRONNEMENTAL



Certains médicaments s'accumulent dans l'environnement et nuisent aux écosystèmes.

Soigner reste essentiel.

Certains médicaments ont moins d'impacts sur l'eau, le sol et l'air.

Mon médecin et mon pharmacien peuvent m'accompagner vers des soins tout aussi efficaces et plus durables.



Cette affiche met en lumière l'**impact environnemental du médicament** au-delà du climat, notamment sur l'eau, les sols, l'air et les écosystèmes, tout au long de son cycle de vie.

Elle vise à :

- rendre visibles des pollutions souvent invisibles ou méconnues,
- expliquer que certains médicaments se dégradent mal et persistent dans l'environnement,
- encourager des pratiques plus durables (bon usage, élimination adaptée, dialogue avec les soignants).

Message clé : Le médicament est indispensable pour soigner, mais il peut aussi affecter l'environnement. Lorsque c'est possible, des alternatives ou de meilleures pratiques permettent de **réduire ces impacts**, tout en garantissant l'efficacité et la sécurité des soins.

4. Recommandations sur le positionnement des affiches

En salle d'attente (cabinet médical, MSP, CPTS, PSLA)

Installer les affiches dans un espace visible, à hauteur de regard.

Idéalement afficher les **affiches ensemble**, ou les disposer **dans un ordre logique**.

La salle d'attente permet au patient de **s'approprier les messages avant la consultation**

Les affiches peuvent servir de **support de discussion en consultation**, sans allonger le temps médical : « Vous avez peut-être vu l'affiche en salle d'attente... »

En pharmacie d'officine – espace comptoir

Privilégier une affiche comptoir (format réduit), ou une affiche murale proche du circuit de délivrance.

L'affiche sur les **médicaments non utilisés** est particulièrement adaptée à ce contexte.

Elle soutient les messages de conseil pharmaceutique : retour des MNU, adaptation des renouvellements, échanges sur les traitements réellement pris.

5. Rôle des professionnels : affiches comme outils d'aide au dialogue

Les affiches ne se substituent pas à l'échange avec le patient. Elles ont vocation à :

- faciliter l'acceptabilité des messages,
- légitimer certaines décisions médicales ou pharmaceutiques,
- soutenir les démarches d'éco-prescription et de prévention.

Elles s'intègrent pleinement dans les orientations régionales **visant à associer les patients à cette transition, de manière positive**.

ⁱ [The Shift Project](#)

ⁱⁱ [Boîte à outils régionale OMéDIT Normandie](#)

ⁱⁱⁱ Affiche de synthèse sur étude régionale sur les [MNU](#)